Image not found or type unknown

Droit de l'allocataire caf

Par **christela**, le **06/10/2008** à **00:38**

La belle soeur de mon propriétaire travaille à la CAF d'un autre département. Elle a fait avoir accès à mon propriétaire à mon dossier d'allocataire. Il a pu savoir le montant de toutes les prestations auxquelles j'avais droit à la CAF. En avait-elle le droit ?

Par **Tisuisse**, le **06/10/2008** à **09:33**

La réponse est claire, c'est NON. Cette personne a failli dans son devoir de réserve et est en infraction avec le secret professionnel.

Faites une LR/AR à votre Caisse pour dénoncer cet état afin qu'une enquête administrative soit diligentée avec, si les faits sont avéré, une sanction disciplinaire à l'appui contre cette personne.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés